

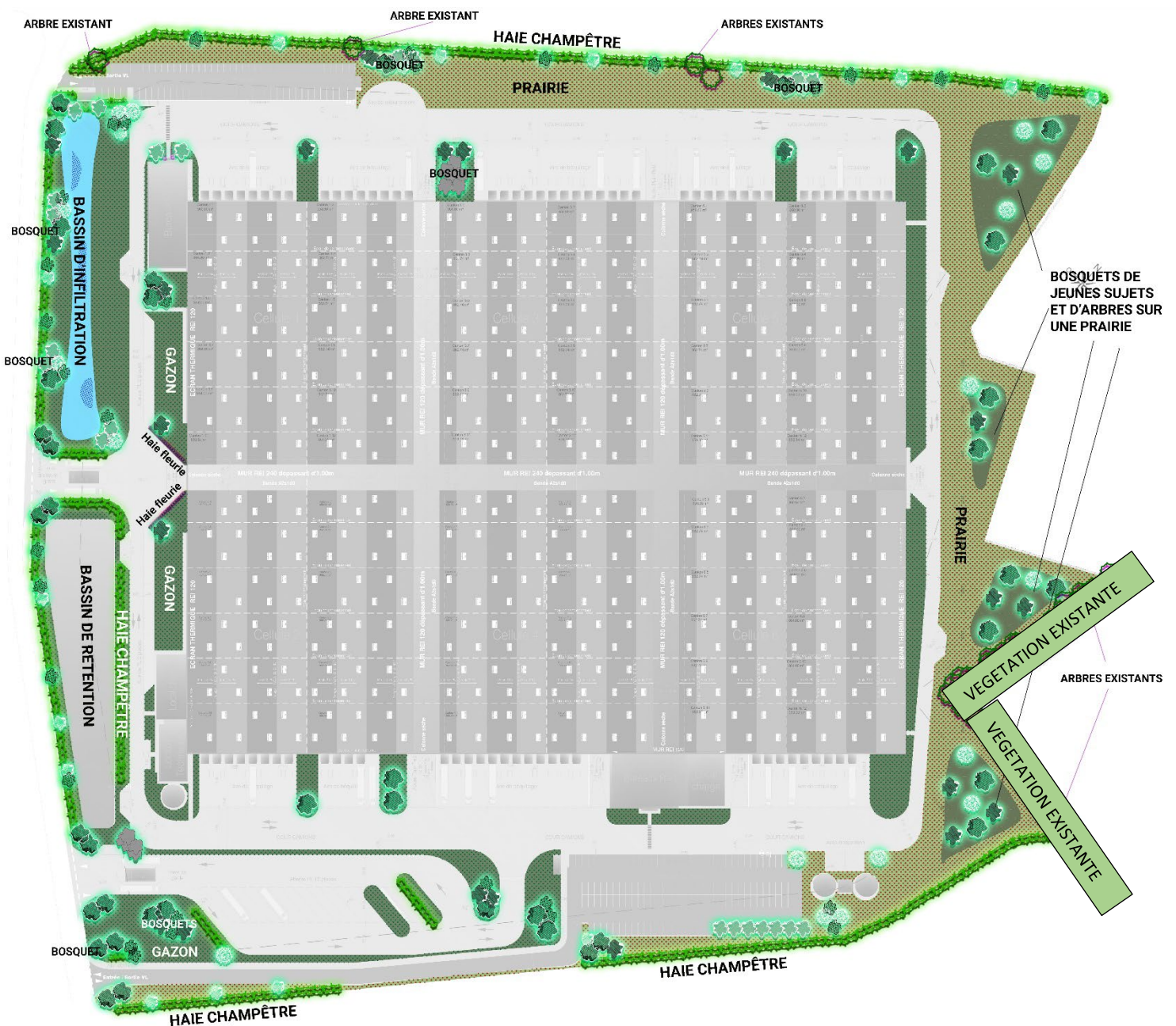
PROJET D'ACTIVITES LOGISTIQUE – ZAC des Echos - DERVAL (44)

NOTICE PAYSAGERE

GENERALITE

Les aménagements des espaces extérieurs du site à DERVAL (44) s'intègrent dans le paysage global existant. Le projet répond aux attentes du client en matière d'intégration du projet, offre un cadre de vie verdoyant aux utilisateurs avec des espaces verts qui génèrent des espaces de biodiversités en cohérence avec le climat de la Loire Atlantique et la végétation locale.

Le concept des aménagements paysager est le suivant :



Une haie périphérique ceinture le site, cette haie est ponctuée d'arbres champêtres pour créer de la hauteur et favoriser l'accueil des oiseaux.

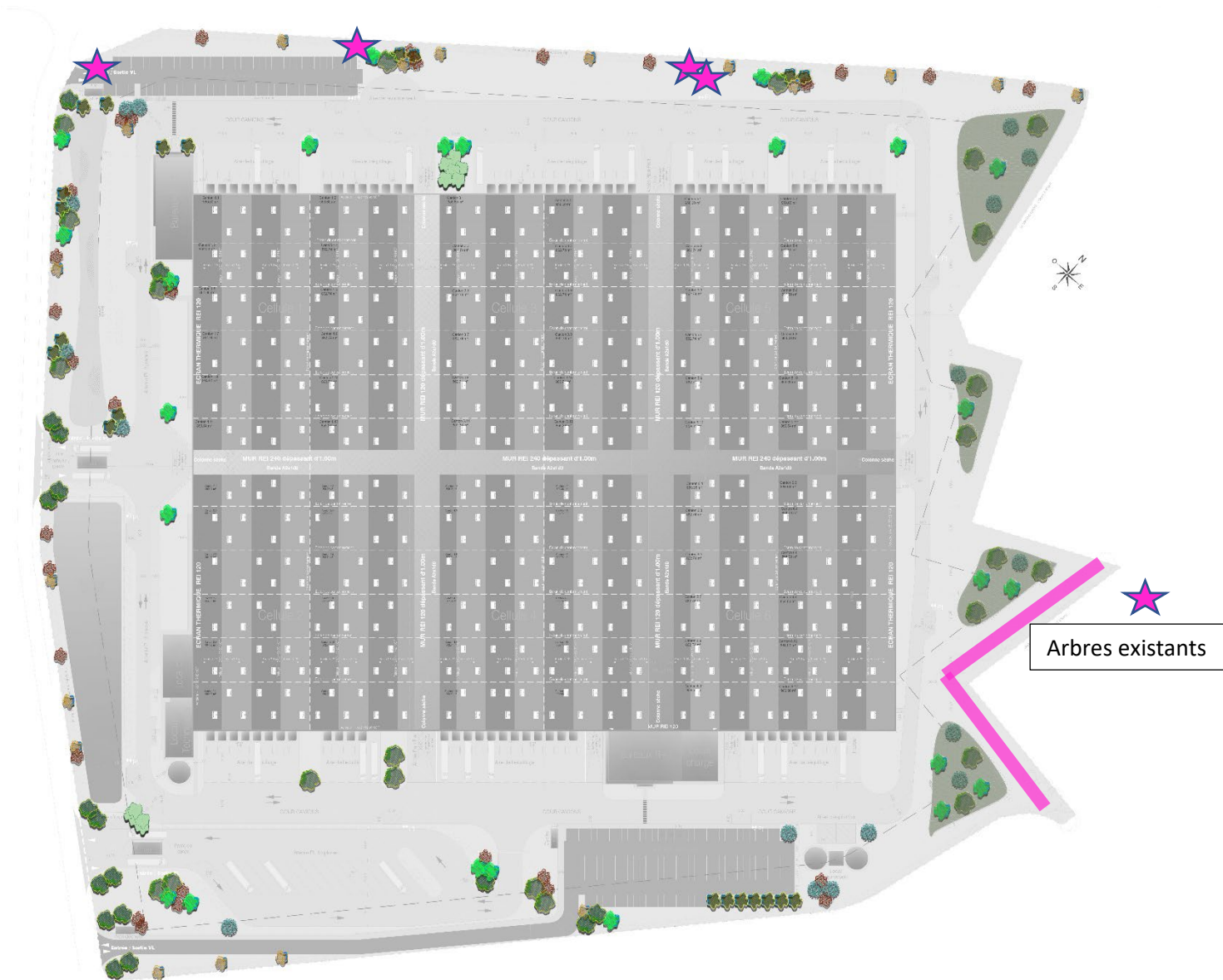
Là où l'espace est plus important, cette haie s'élargie pour créer des zones de bosquets connectés à ce corridor périphérique. Le pied des arbres et des bosquets sont composés d'une prairie de fauche. Au cœur de cet écrin, autour du bâtiment logistique, des zones de bosquets et des alignements d'arbres viennent rapporter de la végétation et de la biodiversité au plus près de l'activité.

La végétation a un rôle écologique mais contribue également à l'intégration visuelle du projet et à la mise en valeur des entrées. Les arbres filtrent les vues vers le bâtiment, les véhicules et le bassin étanche (haies et arbres au niveau des parkings où du bassin) et marquent les entrées du site ou du bâtiment. Le poste de garde est également inclus dans un environnement arboré.

Les aménagements paysager qui découlent de ce concept paysager sont les suivants :



Situation des arbres sur la parcelle :



4 arbres existants à l'ouest de la parcelle sont conservés ainsi qu'un alignement à l'est.

Ces arbres sont préservés et seront sécurisés en phase chantier pour favoriser leur maintien.

Essences des 113 arbres champêtres :

- *Tilia cordata* (tilleul)
- *Acer campestre* (érable champêtre)
- *Quercus robur* (chêne pédonculé)
- *Prunus avium* (merisier)
- *Carpinus betulus* (charme)
- *Betula utilis* (bouleau blanc)



Tilia cordata (tilleul)



Acer campestre (érable champêtre)



Quercus robur (chêne pédonculé)



Prunus avium (merisier)



Carpinus betulus (charme)



Sorbus aucuparia *Betula utilis* (bouleau blanc)

Des petits arbres champêtres sont associés à ces plantations pour plus spécifiquement apporter, de par leurs fructifications, de la nourriture pour les oiseaux :



Sorbus aucuparia (sorbier de oiseleurs)



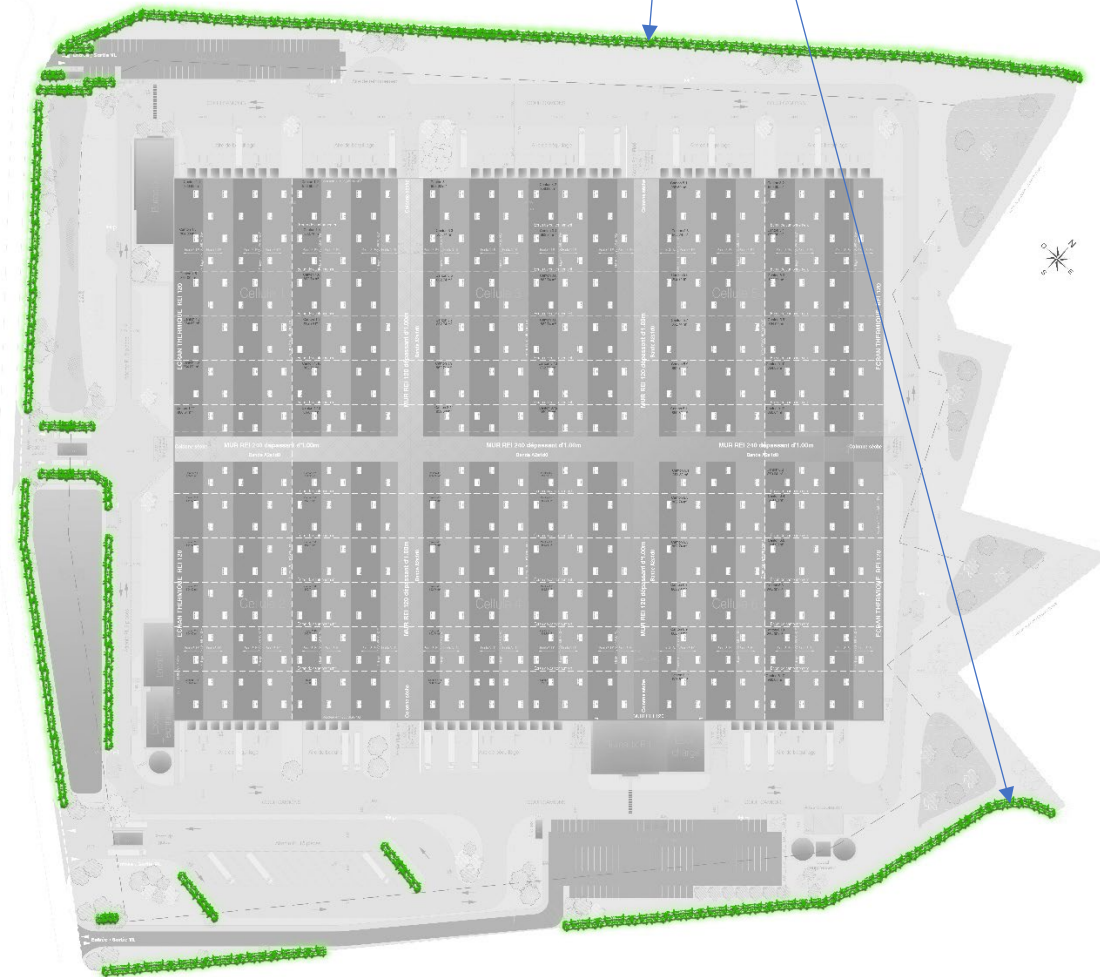
Crataegus germanica (néflier)

Les arbres sont associés à des prairies et des arbustes en sous-bois pour créer des zones de refuges pour les animaux et pour créer des filtres visuels plus importants (multiplier les fronts visuels). Les arbres plantés en isolés marquent les entrées du site ou du bâtiment, sinon, ils sont toujours plantés en groupes sur une prairie.

LA HAIE BOCAGERE

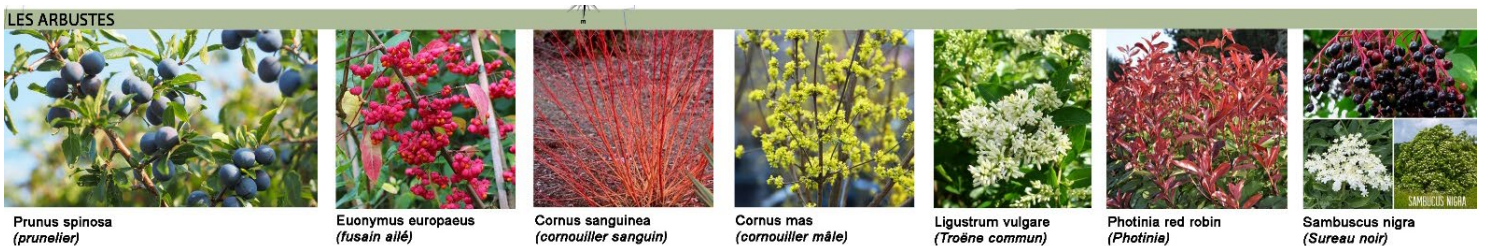
Une haie bocagère ceinture le site, cette haie joue un rôle de corridor écologique et d'intégration visuelle. Les végétaux sont laissés en port libre afin de maximiser la biodiversité.

Situation des haies sur la parcelle :



Les essences arbustives sont les suivantes :

Amelanchier lamarckii, Carpinus betulus (charme), Cornus sp (cornouillers), Cornus mas (cornouiller mâle), Cornus sanguinea (cornouiller sanguin), Corylus avellana (noisetier), Euonymus europaeus (fusain d'Europe), Euonymus alatus (fusain ailé), Ilex aquifolium (houx), Ligustrum vulgare (troène), Mespilus germanica (néflier), Sambucus nigra (sureau noir), Rhamnus frangula bourdaine), Viburnum tinus (laurier tin), Prunus spinosa (prunelier).



Dans cette haie, des petits arbres champêtres générant des fruits pour les oiseaux émergent de celle-ci.

Les arbres sont les suivants : *Prunus avium* (merisier), *Crataegus germanica* (néflier), *sorbus aucuparia* (sorbier des oiseleurs),



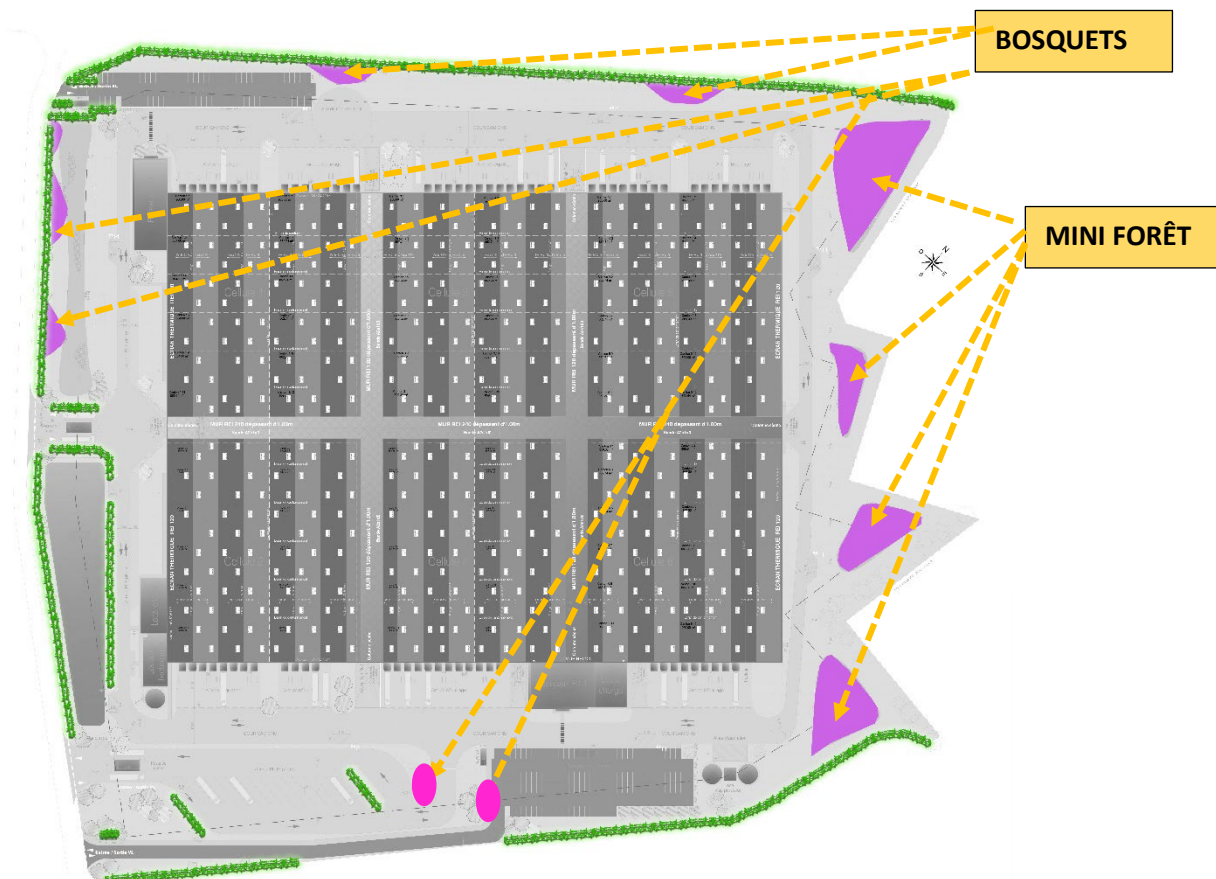
LES BOSQUETS CHAMPÊTRES / LA MINI FORET

Des bosquets champêtres sont associés à cette haie périphérique pour créer les espaces de biodiversité plus généreux.

Les bosquets sont composés d'arbres champêtres et de prairie en sous-bois.

Entre les cuves de sprinklage et la haie périphérique, une mini forêt est plantée, elle est composée d'arbres champêtres en grands sujets (14/16) où s'intercalent des jeunes sujets (des mêmes espèces). Ces jeunes sujets densifieront la plantation et les plus grands sujets donneront une structure immédiate.

La mini forêt est plantée sur une prairie de fauche pour favoriser la biodiversité et la végétation spontanée.



LES BASSINS

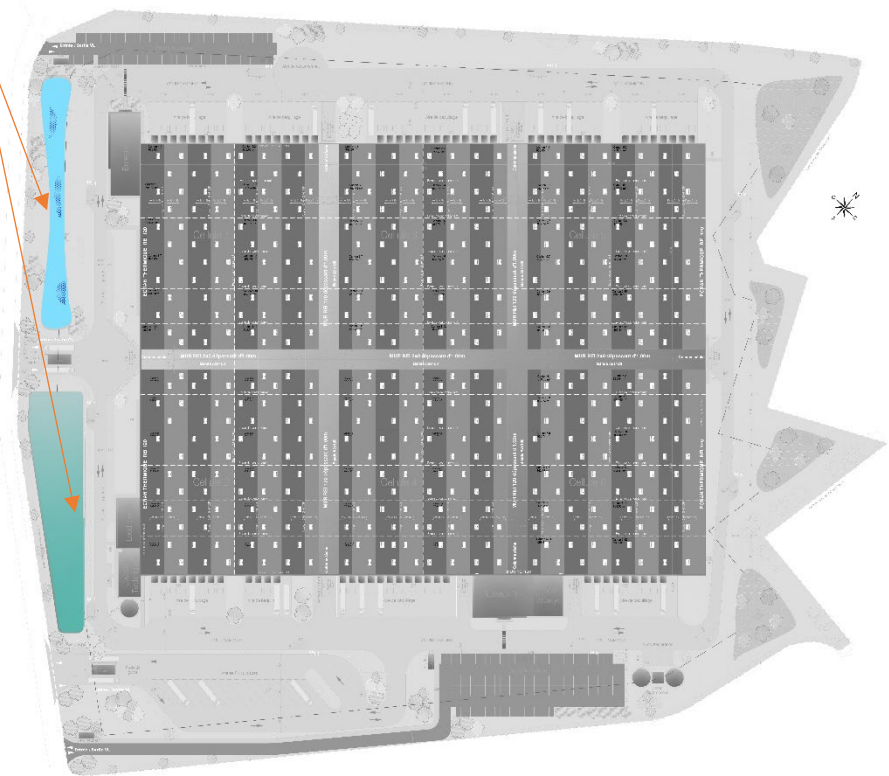
Le site dispose de 1 bassins.

- 1 bassin d'avarie étanche
- 1 bassin EP engazonné planté de plantes phytoépuratrices

Situation des bassins sur la parcelle :

Le bassin d'avaries étanche au sud est planté sur ses 4 faces d'une haie champêtre afin de filtrer la vue depuis les entrées.

Le bassin EP à l'ouest est engazonné et planté d'essences phytoépuratrices afin de purifier l'eau et créer un bassin à l'eau propre propice à l'accueil de la faune aquatique.



Les plantes présentes dans ce bassin d'agrément sont les suivantes :

Phalaris arundinacea picta, Typha latifolia, de Typha gracilis, Typha angustifolia, juncus effusus, Schoenoplectus lacustris, Alisma plantago-aquatica, Phragmites australis et Glyceria maxima.



Glyceria maxima



Juncus effusus



Phragmites australis



Schoenoplectus lacustris



Sparganium erectum



Typha angustifolia



Typha gracilis



Typha latifolia